

ENVIRONNEMENT ■ Y aura-t-il, en 2030 plus de 2.700 éoliennes en Nouvelle Aquitaine ? Des citoyens s'opposent

L'éolien, un « écocide » devant la justice

165 associations se battent actuellement contre des éoliennes en Nouvelle-Aquitaine. Onze d'entre elles, au nom de toutes, ont décidé de passer en justice. Dans leur viseur : le Sradet, un schéma régional qui prévoit une nette hausse du nombre d'éoliennes sur le territoire.

Marion Buzy

« Au départ, l'énergie éolienne est une très bonne idée, mais à l'arrivée, c'est une réalisation tragique. Si on disait au moins que ça permettait de fermer des centrales. Mais ce n'est pas le cas. Cela peut dénaturer des paysages pour des résultats incertains... En bref, c'est simplement de l'habillage. » Ces mots, de Nicolas Hulot, résumant assez bien l'état d'esprit des 165 associations qui luttent actuellement contre l'éolien en Nouvelle-Aquitaine.

712 éoliennes en Limousin d'ici 2030

Le Limousin en compte 48. Leurs noms : *Robin des vents*, *Esther 87*, *Vent d'état* ou *Agir pour le plateau des étangs*.



INFLUENCE. Le schéma, dans sa partie qui touche aux éoliennes « a été largement inspiré par France énergie éolienne, le syndicat des professionnels de l'éolien. C'est-à-dire un lobby. Il ignore délibérément les arguments des opposants. C'est un déni de démocratie ». PHOTO : T. JOUHANNAUD

Le schéma régional qu'elles attaquent prévoit qu'il y ait, d'ici 2030 : 217 éoliennes en Haute-Vienne, 288 en Creuse et 207

en Corrèze.

La Nouvelle-Aquitaine compterait alors 2.790 éoliennes, soit 1.600 de plus qu'aujourd'hui.

Un développement inutile dans la région

« Développer l'éolien par 2,5, comme le prévoit le schéma de Nouvelle-Aqui-

COMPOSITION

Autopsie d'une éolienne par les membres du collectif

Dans une éolienne, il y a : 90 tonnes (T) de matériaux composites (non recyclables), 2,8 T de terres rares, 400 L d'huile, 300 T d'acier (230 T de charbon seront utilisées pour les produire) et 1.500 T de béton et d'acier « enfouies pour toujours dans le sol ».

taine, n'est pas justifié : la région exporte 30 % de l'électricité qu'elle produit. Les énergies renouvelables y sont déjà au-delà de l'objectif », plaide Jean-Loup Reverier, de l'association *Défense des Marais de l'Estuaire*.

Inutile, donc, tout du moins en Nouvelle-Aquitaine, l'éolien serait aussi très cher pour le contribuable, car largement subventionné et polluant. « Les éoliennes ne produisent qu'à 23 % de leur potentiel. Quand elles ne produisent pas assez d'électricité, que fait-on ? Regardez les Allemands : ils ont dû mettre en place

des centrales au charbon (*) ! » Du côté de l'environnement, toujours, l'impact sur le paysage (et son attrait touristique) est largement décrié. Mais ce n'est pas tout.

« Les gens deviennent dingues »

« L'électro-éolien est écocide. Il est grand temps de l'arrêter au nom de l'écologie », insiste Philippe Guetat, ingénieur agronome creusois. « Les éoliennes tuent des millions d'insectes et d'oiseaux ! » ajoute Eddie Puyjalon, conseiller régional. Quant aux espaces forestiers équipés d'éoliennes, ils ne pourront plus bénéficier du même niveau de protection incendie. Un problème en Limousin.

Dans leurs manches, les associations disposent enfin d'une multitude de témoignages de particuliers. Ces fameux voisins d'éoliennes « qui deviennent dingues ». Bruit, lumière, insomnies, mortalité ou malformation du bétail...

La plainte est entre les mains de la justice depuis le 5 juin. ■

(*) L'intermittence ne peut pas être traitée avec de l'hydrolique ou du nucléaire.